DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

CONSEIL DEPARTEMEN

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20210923-lmc100000022601-DE

Séance du jeudi 23 septembre 2021

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/09/2021 Réception Préfet : 24/09/2021 Publication RAAD : 24/09/2021

DÉLIBÉRATION N° CD-2021/09/23-3/01 A

Commission n° 3 – Jeunesse et Sports Rapporteur : FENZAR-RIZKI Bouchra

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale

Rapporteur: LUCZAK Daisy

OBJET: SEM Île-de-France loisirs - nouveaux statuts, pacte d'actionnaires, garantie d'emprunt de la

SEM, autorisation de création d'une SPV (Société de projet) pour l'administration de l'île-de-

loisirs de Vaires-Torcy.

Dans le cadre de la création de la SEM Île-de-France loisirs votée par l'Assemblée départementale le 24 septembre 2020, il convient aujourd'hui d'approuver le pacte d'actionnaires permettant sa constitution officielle, mais aussi d'approuver les nouveaux statuts adaptés en conséquence.

Il convient également d'autoriser la création d'une SPV (société de projet), qui aura en charge l'administration et la gestion de l'Île-de-loisirs de Vaires-Torcy.

Enfin, il est proposé d'autoriser une garantie d'emprunt du Département, pour constituer et financer la SEM.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil régional Ile-de-France n° CR 2020-041 portant création de la SEM régionale Île-de-France loisirs.

Vu la délibération n° 5/05 du jeudi 24 septembre 2020 relative à l'engagement du Conseil départemental dans la SEM Ile-de-France loisirs et à l'approbation des statuts initiaux,

VU la délibération du Conseil régional Ile-de-France n° CP 2021-209 en date du 1^{er} avril 2021, relative à la signature du contrat de délégation de service public,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le pacte d'actionnaires de la SEM Ile-de-France loisirs, en annexe n°1 de la présente délibération, permettant sa constitution officielle.

Article 2 : d'autoriser le Département à signer le pacte d'actionnaires de la SEM.

Article 3 : d'approuver les statuts de la SEM, en annexe n°2 de la présente délibération, en cohérence avec le pacte d'actionnaires précité.

Article 3 : d'autoriser la création d'une SPV (société de projet) et la participation du Département y afférant, qui aura en charge l'administration et la gestion de l'Île-de-loisirs de Vaires-Torcy.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46):

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Sophie DELOISY

M. Smaïl DJEBARA

M. Yann DUBOSC

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Bouchra FENZAR-RIZKI

Mme Isoline GARREAU

M. Laurent GAUTIER

Mme Anne GBIORCZYK

Mme Julie GOBERT

M. Pascal GOUHOURY

M. Anthony GRATACOS

M. Michel JOZON

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK

Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU

Mme Mireille MUNCH

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François PARIGI

Mme Véronique PASQUIER

M. Vincent PAUL-PETIT

M. Ugo PEZZETTA

Mme Marie-Line PICHERY

M. Brice RABASTE

M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0):

Se sont ABSTENUS (0):

N'ont pas pris part au vote (0):

Jean-François PARIGI Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne